**MAIRIE de FONTAINE-RAOUL**

Rue Principale - 41270 - FONTAINE-RAOUL

**Tél. 02 54 80 16 52 / Fax : 02 54 80 11 58**

**Compte Rendu du Conseil Municipal**

Séance du 3 Juillet 2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le vingt-cinq juin deux mil vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, **le vendredi 3 juillet deux mil vingt** à vingt heures, sous la présidence de **Madame Sibylle de BEAUDIGNIES, Maire.**

**Etaient présents** : M. MELIN Jean, Mme de BEAUDIGNIES Sibylle, M. THIOLAT Emile, M. DEGEST Christian, Mme LEBERT Joëlle, M. JAMI Bernard, M. CALLU Frédéric, M. CARLIER Richard, Mme SINGIER Amélie, M. LETORD Michel.

**Absents excusés** : Mme IMPINNA Gaëlle (a donné pouvoir à Joëlle LEBERT)

Mme Amélie SINGIER est désignée Secrétaire de séance.

**DELIBERATION POUR NUMEROTATION DES HABITATIONS**

 Suite au passage de la fibre optique, la renumérotation de certaines rues de la commune est obligatoire.

Les modifications de noms de rue ainsi que les numéros d’habitation ont été adoptés en intégralité par l’ensemble du Conseil.

Richard CARLIER, le 2ème adjoint, signale qu’il faudra faire un arrêté concernant la numérotation.

Un courrier sera envoyé aux habitants dont les numéros changent pour les avertir, pour effectuer les démarches administratives quant au changement d’adresse, certains élus et le secrétariat de la mairie se tiendront à leur disposition.

**AVIS PLUi**

La délibération concernant l’avis du PLUi sera prise en Septembre lors du prochain conseil municipal, ce qui permettra de laisser le temps aux nouveaux élus de consulter les documents mis à disposition (règlement intérieur, découpage du zonage…).

**MAISONS FLEURIES 2020**

3 diplômes seront distribués pour les maisons les plus fleuries du village. Les prix décernés seront des bons cadeaux, comme l’an passé.

Madame le Maire informe les membres présents du Conseil Municipal de bien vouloir fixer les prix à remettre aux 3 lauréats du Concours des Maisons Fleuries 2020.

Après délibération les membres présents du Conseil Municipal

- **DECIDENT** à l’unanimité d’attribuer 20 € de bons d’achat qui seront à utiliser dans une jardinerie.

-**CHARGENT** Madame le Maire de l’exécution de la présente délibération

**14 JUILLET**

Pour le 14 Juillet, il n’y aura pas de repas cette année, du fait de la crise sanitaire actuelle, cependant pour le dépôt de gerbe aux monuments aux morts, le rendez vous est fixé à 11h45 devant la salle des fêtes municipales. On demandera à chacun de veiller à respecter les distances de sécurité et gestes barrières.

**QUESTIONS DIVERSES**

**Accès à la carrière** : L’accès à la carrière sera délivré par autorisation des élus. Son accès se fera uniquement avec la présence de Pascal, employé municipal, afin de définir l’emplacement de dépôt, le portail est à renforcer (plus haut et opaque) et une clôture côté route est à prévoir afin d’éviter les dépôts sauvages de matières ou produits non désirés.

**Syndicats**: Madame le Maire a fait un point à l’ensemble des membres présents sur les différentes réunions qui ont eu lieu pour l’élections des membres dans les différents syndicats.

**Défibrillateur** : La pose extérieure du défibrillateur est prévue par un artisan, une demande de devis a été faite.

**Assurances** : Mme Vanier, représentante de la société d’assurance MONCEAU, l’assurance communale, est venue jeudi 2 Juillet pour faire un tour des installations et bâtiments communaux.

L’assurance de location des livres du point lecture a été abrogée. Une nouvelle offre de contrat prenant en compte ces changements, devrait arriver courant Août.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.***